

Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans cet OPCVM et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

ALLIANZ CREATIONS II Part C et/ou D (EUR)

FCP dont la Société de gestion est Allianz Global Investors GmbH, société du groupe Allianz Global Investors

CODE
ISIN:FR000705348



Objectifs et politique d'investissement

L'OPCVM est un FCP, relevant de la Directive Européenne 2009/65/CE, ayant pour objectif de s'exposer aux marchés actions et/ou taux, en fonction des anticipations de la gestion, grâce à un ajustement de l'allocation respective de chacune de ces classes d'actifs au sein du portefeuille.

Le Fonds est un fonds d'allocation dont la principale source de performance vient de l'ajustement de l'exposition du fonds aux marchés d'actions et de taux. Le gérant cherchera ainsi à optimiser le rendement du fonds en faisant varier la part de ces deux classes d'actifs sans contraintes de pourcentage. Le Fonds peut donc être investi de 0 à 100% de l'actif net sur les marchés actions ou sur les marchés de taux.

Nous serons investis en actions de la zone euro, tout en nous permettant de nous désensibiliser de ces marchés via des futures sur indices ou par la vente d'actions.

Nous pourrions donc être exposés de 0 à 100% de l'actif net aux marchés actions de toutes capitalisations et de 0 à 100% aux

marchés monétaires de notation minimum BBB+ (notation standard & poors ou équivalent selon autre agence de notation ou analyse de la société de gestion). Nous pourrions également être investis jusqu'à 100% de son actif net en OPC. Nous pourrions effectuer des opérations d'acquisition ou de cession temporaires de titres dans la limite de 100% de l'actif net.

Des produits dérivés peuvent être utilisés pour compenser l'exposition aux variations de cours (couverture) ou multiplier les gains bien que cela puisse aussi multiplier les pertes (levier).

Vous pouvez demander le remboursement de vos parts chaque jour avant 12h00, les opérations de rachat sont exécutées de façon quotidienne.

La part C et/ou D capitalise et/ou distribue les revenus chaque année avec possibilité d'acomptes.

Recommandation: Cet OPCVM pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant 5 ans.

Profil de risque et de rendement

← A risque plus faible, A risque plus élevé, →
← rendement potentiellement plus faible, rendement potentiellement plus élevé →



Les données historiques telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de l'OPCVM. La catégorie de risque associée à cet OPCVM n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps. La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

Compte tenu de la classification, de la stratégie mise en place, des actifs utilisés listés ci-dessus (principalement des actions de la zone Euro et instruments du marché monétaire ainsi que des OPC) et de la volatilité constatée dans le passé, cet OPCVM appartient à la catégorie 5. Les OPCVM de catégorie 5 sont

historiquement moyennement à très volatils. La volatilité indique dans quelle mesure la valeur de l'OPCVM a fluctué à la hausse et à la baisse dans le passé. La valeur des parts ou actions d'un OPCVM de catégorie 5 peut moyennement à fortement fluctuer par rapport aux volatilités historiques observées.

Les risques importants pour l'OPCVM non pris en compte dans cet indicateur:

- Risque de crédit: Nous pouvons directement ou indirectement investir une part significative de l'OPCVM dans des instruments du marché obligataire et/ou monétaire. Si l'émetteur devient insolvable ou rencontre des difficultés économiques ou financières, le coupon et/ou le nominal de ces actifs risque de ne pas être intégralement payé. Une baisse du cours de ces actifs et de la valeur liquidative de l'OPCVM peut en résulter.

Frais

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation de l'OPCVM y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts, ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement

Frais d'entrée	7,00 %
Frais de sortie	0,00 %

Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi. Dans certains cas l'investisseur peut payer moins. L'investisseur peut obtenir de son conseiller ou de son distributeur le montant effectif des frais d'entrée et de sortie.

Frais prélevés par l'OPCVM sur une année

Frais courants	0,12 %
----------------	--------

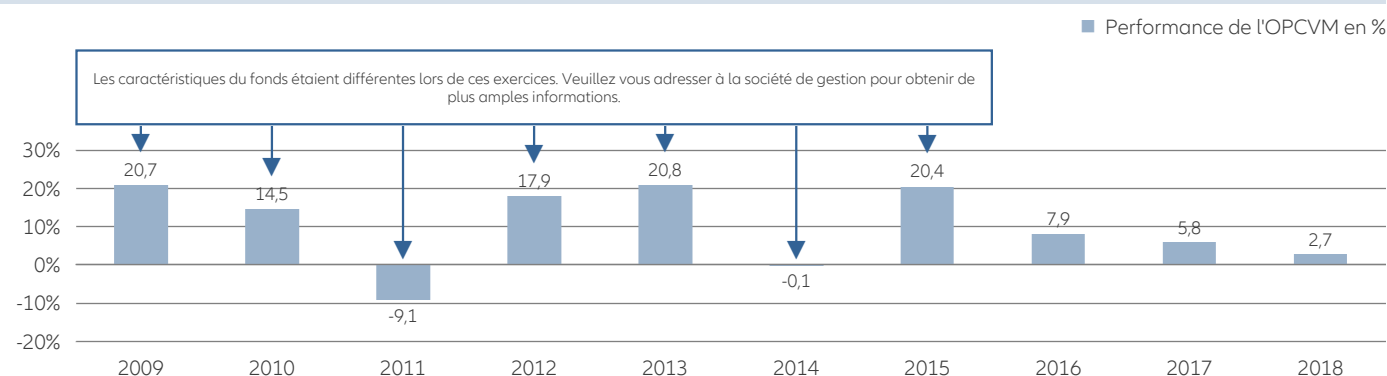
Frais prélevés par l'OPCVM dans certaines circonstances

Commission de performance	néant
---------------------------	-------

Ce chiffre se fonde sur les frais courants de l'exercice précédent, clos le 31.12.2018, ce chiffre peut varier d'un exercice à l'autre. Les frais courants ne comprennent pas: les commissions de surperformance et les frais d'intermédiation excepté dans le cas de frais d'entrée et/ou de sortie payés par l'OPCVM lorsqu'il achète ou vend des parts ou actions d'un autre véhicule de gestion collective.

Pour plus d'informations sur les frais, veuillez-vous référer à la section « Frais et commissions » du prospectus de cet OPCVM, disponible sur simple demande adressée à Allianz Global Investors GmbH, Bockenheimer Landstrasse 42-44, D-60323 Francfort sur le Main – Allemagne ou à Allianz Global Investors, Succursale Française, 3 Boulevard des Italiens 75113 Paris Cedex 02 ou par e-mail à l'adresse suivante: asset@allianzgi.com.

Performances passées



Les performances passées affichées ne constituent pas une indication fiable des performances futures.

Les performances passées indiquées ici tiennent compte de l'ensemble des frais et commissions.

L'OPCVM a été créé en 2001.

Les performances de l'OPCVM ont été calculées en EUR.

Le 07.10.2015, les objectifs et la politique d'investissement de l'OPCVM ont évolué. Les précédentes performances ont été atteintes dans des circonstances qui ne sont plus d'actualité.

Informations pratiques

Dépositaire: Société Générale

Souscripteurs concernés: tout souscripteur, plus particulièrement destiné aux sociétés du groupe Allianz.

Vous pouvez obtenir gratuitement copie du prospectus/rapport annuel/document semestriel en français sur simple demande adressée à Allianz Global Investors GmbH, Bockenheimer Landstrasse 42-44, D-60323 Francfort sur le Main – Allemagne ou à Allianz Global Investors, Succursale Française, 3 Boulevard des Italiens 75113 Paris Cedex 02 ou par e-mail à l'adresse suivante: asset@allianzgi.com.

La valeur liquidative ainsi que d'autres informations relatives à l'OPCVM sont disponibles auprès: d'Allianz Global Investors GmbH, Bockenheimer Landstrasse 42-44, D-60323 Francfort sur le Main – Allemagne ou auprès: d'Allianz Global Investors, Succursale Française, 3 Boulevard des Italiens 75113 Paris Cedex 02 ou par e-mail à l'adresse suivante: asset@allianzgi.com.

Des informations relatives à la politique de rémunération en vigueur, y compris une description des méthodes de calcul des

rémunérations et gratifications de certaines catégories de salariés ainsi que l'indication des personnes chargées de la répartition sont disponibles sur <https://regulatory.allianzgi.com> et sur demande et sans frais en version papier.

L'OPCVM est soumis à la législation fiscale française. Cela peut avoir une incidence sur votre situation fiscale personnelle. Pour plus d'informations, merci de vous renseigner auprès de votre conseiller fiscal.

La responsabilité d'Allianz Global Investors GmbH ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de l'OPCVM.

Cet OPCVM est agréé en France et réglementé par l'Autorité des Marchés Financiers. Allianz Global Investors GmbH est agréée en Allemagne et réglementée par la Bundesanstalt für Finanzdienstleistungsaufsicht (BaFin).

Les informations clés pour l'investisseur fournies ici sont exactes et à jour au 18.02.2019.